

Louvigné de Bais, le jeudi 29 octobre 2026

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire savoir qu'une réunion du conseil municipal aura lieu le :

**Mardi 3 novembre 2026
à 19h00 à la salle Intermède**

Ordre du jour :

- ❖ **Ressources Humaines** - Création de postes non permanents pour un accroissement temporaire d'activité – catégorie C – service enfance jeunesse pour l'année 2027
- ❖ **Ressources Humaines** - Avantages en nature
- ❖ **Ressources Humaines** - Création de poste non permanents pour le remplacement d'un fonctionnaire ou d'un agent contractuel absent
- ❖ **Urbanisme** - Avis du Conseil municipal sur le projet d'extension de la carrière des Vallons dans le cadre de l'enquête publique
- ❖ **Culture** : Désherbage des collections de la bibliothèque municipale
- ❖ **Institution et vie politique** - Indemnités de fonction du Maire, des adjoints et des conseillers municipaux délégués
- ❖ **Urbanisme** – Rétrocession du lotissement Cité Bel air Vente de la parcelle B787 appartenant à la commune au profit de Monsieur Julien BIDOIS et Madame Nolwenn EON
- ❖ **Recensement de la population 2027** – Désignation d'un coordonnateur communale
- ❖ **Ressources humaines** – Recensement de la population 2027 – Recrutement de 4 agents recenseurs et fixation des modalités financières

Comptant sur votre présence,

Veillez croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,



Thierry PIGEON